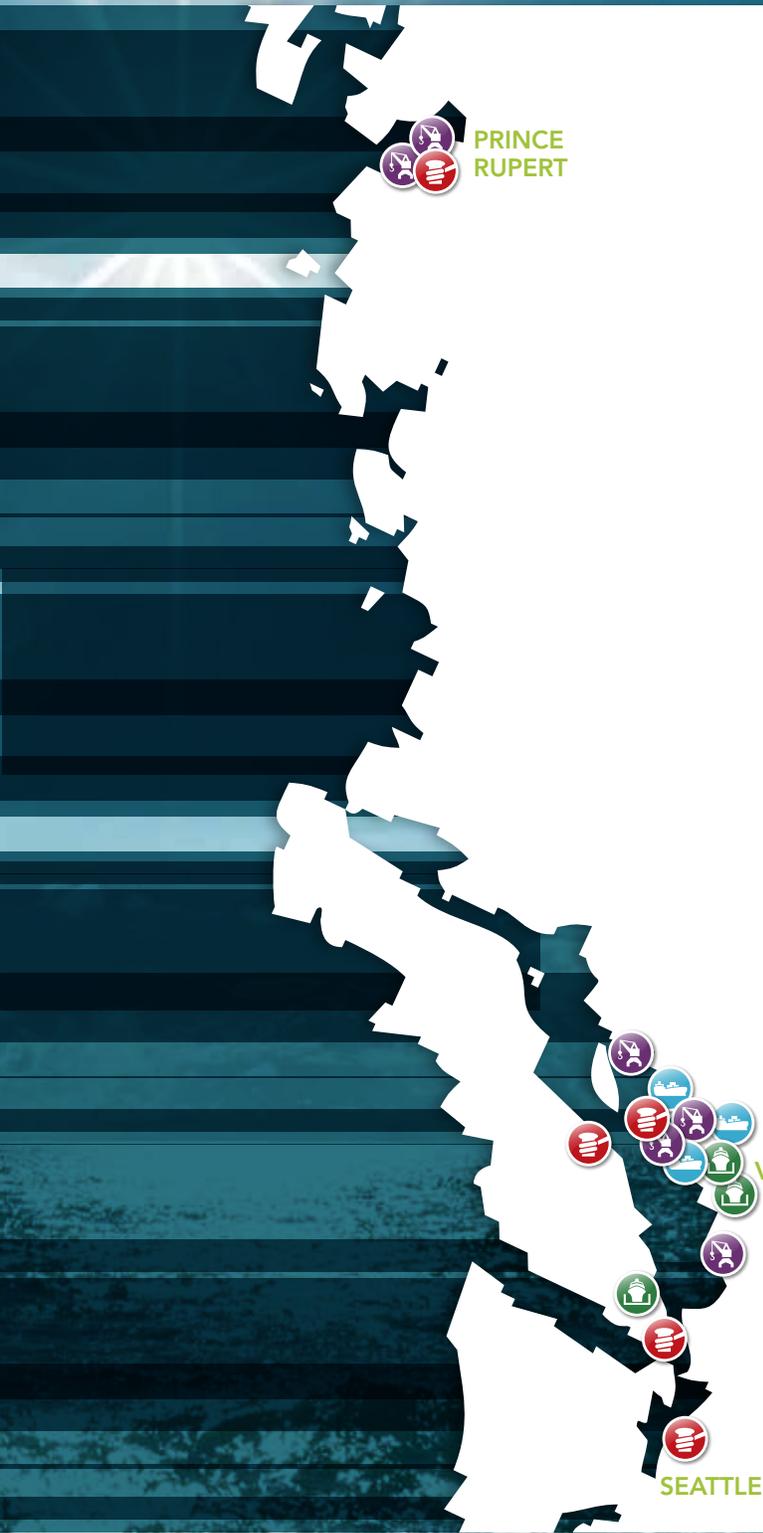




RAPPORT DE PERFORMANCE 2012



PRINCE RUPERT

VERS UNE RÉDUCTION DURABLE DE L'EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE DE L'INDUSTRIE MARITIME

Pour une cinquième année consécutive d'évaluation de la performance environnementale de ses participants, l'Alliance verte a connu un succès remarquable. Force est de constater que l'Alliance verte est un programme de plus en plus reconnu, rigoureux et efficace si l'on se fie à l'augmentation constante du membership, au développement du programme et aux résultats encourageants de ses participants.

CAP À L'OUEST!

En date du 1er mai 2013, l'Alliance verte comptait 186 membres dont 72 participants, 58 partenaires, 44 supporteurs et 12 associations, d'un océan à l'autre. C'est surtout sur la Côte Ouest que le programme environnemental a connu le plus d'expansion à la suite de l'adhésion de six nouveaux participants, dont le Port de Seattle et Port Metro Vancouver, ce qui a eu un effet d'entraînement.

	2007	2013*	
PARTICIPANTS	34	72	Armateurs, administrations portuaires, terminaux, corporations de la voie maritime et chantiers maritimes
PARTENAIRES	23	58	Compagnies offrant différents produits et services à l'industrie maritime
SUPPORTEURS	19	44	Organismes gouvernementaux, municipalités, groupes environnementaux et organisations non gouvernementales
ASSOCIATIONS	7	12	Associations maritimes canadiennes et américaines représentant quelque 500 compagnies maritimes en Amérique du Nord
Total	83	186	

VANCOUVER

*en date du 1^{er} mai 2013

Devant cet intérêt grandissant et soucieuse de répondre aux enjeux locaux, l'Alliance verte a mis sur pied un Comité consultatif Côte Ouest. Son rôle est de contribuer au développement et à la révision du programme environnemental. À l'instar des deux autres comités consultatifs de l'Alliance verte pour le Saint-Laurent et les Grands Lacs, ce comité regroupe des représentants de l'industrie, des gouvernements, des associations, des groupes environnementaux ainsi que des experts de la recherche ou du monde académique.

SEATTLE

RÉSULTATS 2012

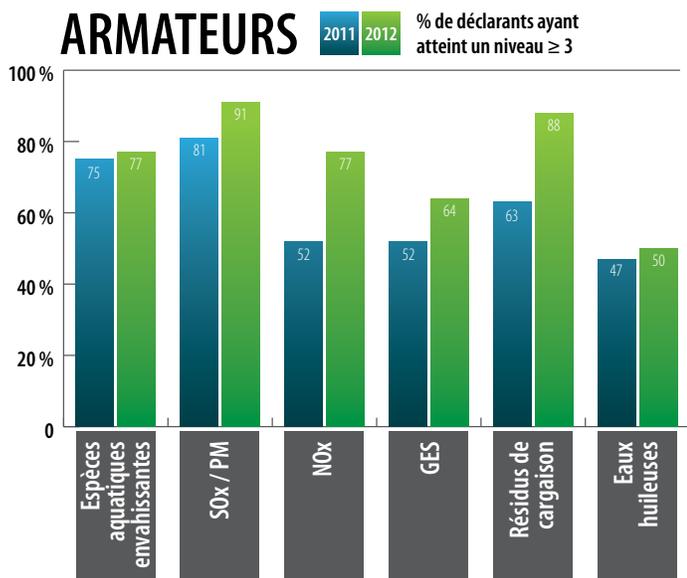
AU-DELÀ DES BONNES PRATIQUES

Le programme environnemental de l'Alliance verte prouve une fois de plus son efficacité et sa capacité à encourager ses participants à surpasser les exigences réglementaires. Après avoir atteint une moyenne globale de niveau 3 en 2011 -objectif initial fixé lors du lancement de l'Alliance verte en 2007- les participants démontrent leur ferme volonté de maintenir ce standard et même de le surpasser en frisant une fois de plus une moyenne de 3 pour l'année 2012 malgré le resserrement du programme.

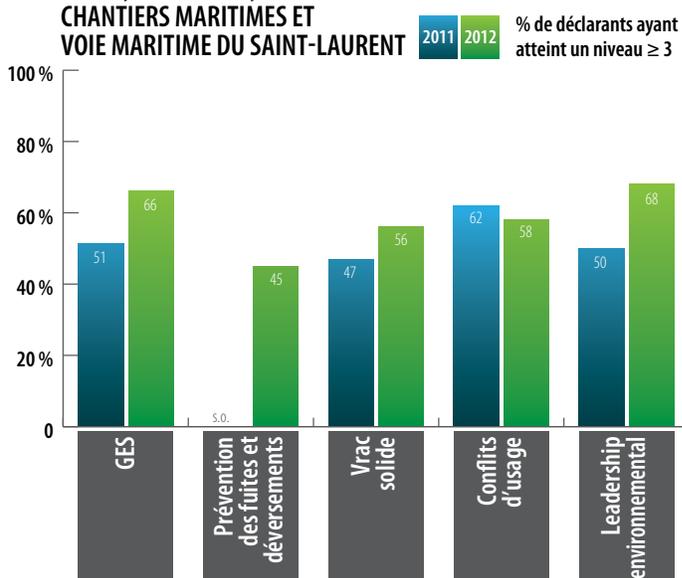
La comparaison des résultats de 2012 et de 2011 doit se faire en gardant à l'esprit que les participants ont dû améliorer leur performance environnementale pour atteindre une moyenne légèrement inférieure à celle de l'année précédente (2,95) puisqu'ils ont dû composer avec l'ajout de nouvelles exigences au programme. L'industrie maritime lance donc un message clair avec ses résultats de 2012 : nous pouvons faire encore mieux!

Ainsi on constate que, pour presque tous les enjeux environnementaux, une grande majorité de déclarants atteint le niveau 3 ou un niveau supérieur, sur une échelle de 1 à 5. L'atteinte du niveau 3 requiert beaucoup d'efforts de la part des participants pour déterminer concrètement leurs impacts environnementaux et ainsi mieux structurer les réponses et actions environnementales de la compagnie en les intégrant dans ses opérations courantes.

ARMATEURS



PORTS, TERMINAUX, CHANTIERS MARITIMES ET VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT



UN PROGRAMME RENFORCÉ

La notion d'amélioration continue, un des principes fondateurs du programme environnemental, a pris tout son sens en 2012 en raison de plusieurs ajouts importants au programme qui encouragent les participants à en faire encore davantage pour réduire leur empreinte environnementale.

Les indicateurs de rendement des armateurs ont été renforcés par l'ajout de mesures supplémentaires à l'indicateur de rendement sur les émissions de SOx. En plus d'un inventaire et de la mise en place de mesures visant à réduire ce type d'émissions, le programme inclut désormais les émissions de matières particulaires (PM) en exigeant entre

autres la réalisation d'un inventaire annuel (niveau 3) et de campagnes d'échantillonnage (niveaux 4 et 5) de leurs émissions de PM. Pour les ports, terminaux et chantiers maritimes il est désormais obligatoire de répondre aux exigences du nouvel indicateur sur la prévention des fuites et déversements. Cet indicateur était optionnel en 2011.

L'Alliance verte poursuivra sur cette lancée d'amélioration continue en 2013, avec l'ajout prévu au programme de plusieurs autres modifications importantes liées notamment au renforcement de la réglementation sur les émissions atmosphériques des navires avec l'entrée en vigueur de la zone de contrôle d'émissions (ZCE) désignée en Amérique du Nord.

ARMATEURS 	ESPÈCES AQUATIQUES ENVAHISSANTES	ÉMISSIONS ATMOSPHÉRIQUES (SO _x ET PM)	ÉMISSIONS ATMOSPHÉRIQUES (NO _x)	GAZ À EFFET DE SERRE	RÉSIDUS DE CARGAISON	Eaux HUILEUSES
Algoma Central Corporation	4	4	4	3	4	5
Atlantic Towing Limited	2	3	3	3	n.a.	2
Canada Steamship Lines	5	4	4	5	4	4
Canfornav Inc.	4	4	3	5	5	5
COGEMA	n.a.	3	3	2	n.a.	2
Croisières AML*	n.a.	3	3	3	n.a.	n.a.
Fednav Ltée	5	3	3	5	5	4
Groupe CTMA	2	3	2	2	n.a.	1
Groupe Desgagnés Inc.	4	5	4	5	4	4
Groupe Océan Inc.	n.a.	3	3	2	n.a.	n.a.
Island Tug and Barge Ltd.	n.a.	3	3	3	n.a.	n.a.
Lower Lakes Towing Ltd.	3	4	3	3	3	3
McAsphalt Marine Transportation Ltée	4	3	3	3	n.a.	2
McKeil Marine Ltée	3	3	3	2	3	2
Oceanex inc.	3	3	3	3	n.a.	3
Reformar	2	3	3	3	n.a.	2
Seaspan ULC	n.a.	3	2	4	n.a.	2
SMIT Marine Canada Inc.	n.a.	3	2	2	n.a.	n.a.
Société des traversiers du Québec	n.a.	3	3	3	n.a.	2
Sterling Fuels (Hamilton) Ltd.	n.a.	3	3	2	n.a.	n.a.
Svitzer Canada Ltd.	n.a.	2	2	2	n.a.	n.a.
TBS Shipping Service Inc. / Roymar Ship Management Inc.	3	2	2	2	2	3

* nouveaux participants, c.-à-d. les participants qui publient leurs résultats pour la première fois

n.a. non applicable

La mention « non applicable » se retrouve à plusieurs endroits dans le tableau en raison de la grande diversité opérationnelle des participants. En effet, les enjeux environnementaux ne s'appliquent pas à tout le monde de la même manière : par exemple, les remorqueurs et les traversiers ne pompent pas d'eau de ballast, les porte-conteneurs n'ont pas à traiter de résidus de cargaison et la majorité des ports qui ne se trouvent pas en zone urbaine n'ont pas de problématique de « conflits d'usage ».

Les résultats publiés reflètent la performance environnementale des participants dans le cadre bien précis des indicateurs de rendement du programme environnemental de l'Alliance verte. L'Alliance verte ne prétend pas évaluer de façon exhaustive l'ensemble de la performance environnementale des ports et compagnies participants puisque certains aspects environnementaux ne sont pas encore couverts.

Les résultats finaux seront publiés dans le rapport annuel de l'Alliance verte, à l'automne 2013.

L'Alliance verte n'évalue pas la conformité réglementaire des participants. Puisque la vérification de la conformité réglementaire est une responsabilité gouvernementale, l'Alliance verte ne peut se substituer aux autorités compétentes et accorde de bonne foi le niveau 1 aux participants. Chaque participant, en adhérant au programme, s'engage à se conformer aux lois et règlements et à remédier à toute non-conformité dans les meilleurs délais.

NIVEAUX	CRITÈRES	NOTES
1	Respect de la réglementation	
2	Utilisation systématique de bonnes pratiques	
3	Intégration des bonnes pratiques à l'intérieur d'une stratégie de gestion et connaissance de l'impact	
4	Introduction de nouvelles technologies	
5	Excellence et leadership	

ADMINISTRATIONS PORTUAIRES et VOIE MARITIME DU SAINT LAURENT 	GAZ À EFFET DE SERRE	PRÉVENTION DES FUITES ET DÉVERSEMENTS	MANUTENTION ET ENTREPOSAGE DU VRAC SOLIDE	CONFLITS D'USAGE	LEADERSHIP ENVIRONNEMENTAL
Administration portuaire de Halifax	5	5	n.a.	4	5
Administration portuaire de Hamilton	3	3	n.a.	2	2
Administration portuaire de Montréal	4	2	n.a.	5	5
Administration portuaire de Nanaimo*	2	1	n.a.	1	1
Administration portuaire de Prince Rupert	3	3	n.a.	3	4
Administration portuaire de Québec	3	2	n.a.	3	3
Administration portuaire de Saguenay	3	2	2	n.a.	3
Administration portuaire de Saint John	1	2	3	1	2
Administration portuaire de Sept-Îles	3	3	n.a.	3	5
Administration portuaire de Thunder Bay	2	1	n.a.	1	2
Administration portuaire de Toronto	1	1	1	1	2
Administration portuaire de Trois-Rivières	3	n.a.	n.a.	3	3
Administration portuaire de Windsor	2	n.a.	n.a.	2	3
Cleveland-Cuyahoga County Port Authority	2	4	n.a.	n.a.	3
Duluth Seaway Port Authority	2	2	3	2	2
Greater Victoria Harbour Authority	3	2	n.a.	3	3
Illinois International Port District	3	2	n.a.	3	3
Port Metro Vancouver*	5	3	n.a.	5	5
Port of Milwaukee	2	2	n.a.	2	2
Société du Port de Valleyfield	2	2	2	2	3
Corporation de développement de la Voie Maritime du Saint Laurent	5	4	n.a.	n.a.	4
Corporation de gestion de la Voie Maritime du Saint Laurent	4	2	n.a.	3	4

TERMINAUX & COMPAGNIES D'ARRIMAGE 	GAZ À EFFET DE SERRE	PRÉVENTION DES FUITES ET DÉVERSEMENTS	MANUTENTION ET ENTREPOSAGE DU VRAC SOLIDE	CONFLITS D'USAGE
Bunge du Canada Ltée	4	3	3	3
Ceres Terminals Inc. (Charleston, Savannah, Houston, Baltimore, Halifax)	3	5	n.a.	3
Cliffs Natural Resources - Mines Wabush-Pointe-Noire*	4	2	2	1
Compagnie d'Arrimage du Nord Inc. (Sept-Îles)*	1	2	1	2
Compagnie minière IOC	3	4	3	3
Empire Stevedoring Co. Ltd (Montréal)	3	n.a.	n.a.	3
Federal Marine Terminals Inc. (Burns Harbor, Cleveland, Hamilton, Milwaukee, Thorold, Albany, Eastport, Port Matanee, Tampa)	5	4	5	4
Groupe Desgagnés Inc. (Relais Nordik, Sept-Îles)*	3	2	n.a.	n.a.
Groupe pétrolier Norcan Inc.	3	3	n.a.	n.a.
Logistec Corporation (Montréal, Contrecoeur, Halifax, St. John, Sydney, Trois-Rivières, Rideaux Bulk, Sept-Îles, Thunder Bay, Toronto)	4	2	4	3
McAsphalt Industries Ltée (Eastern Passage, Valleyfield, Oshawa, Hamilton, Port Stanley)	2	3	n.a.	2
Neptune Bulk Terminals (Canada) Ltd.	3	5	5	5
Pétrolière Esso Impériale (Sept-Îles)	3	3	n.a.	3
Porlier Express Inc.	3	2	2	1
Ridley Terminals Inc.*	3	2	4	2
Rio Tinto Alcan (Port Alfred)	5	4	5	5
Société Terminaux Montréal Gateway	5	3	n.a.	4
Squamish Terminals Ltd.*	2	2	n.a.	2
Sterling Fuels Limited	2	3	n.a.	3
Termonit Montréal Inc.*	3	2	n.a.	n.a.
Ultramar Ltée (Raffinerie Jean-Gaulin)	5	5	n.a.	3
Valleytank Inc	2	2	n.a.	n.a.
Valport Maritime Services Inc.*	1	1	1	2
CHANTIERS MARITIMES 	GAZ À EFFET DE SERRE	PRÉVENTION DES FUITES ET DÉVERSEMENTS	MANUTENTION ET ENTREPOSAGE DU VRAC SOLIDE	CONFLITS D'USAGE
Industries Océan Inc.*	2	2	n.a.	2
Seaspan ULC	3	4	n.a.	3

* nouveaux participants, c.-à-d. les participants qui publient leurs résultats pour la première fois

n.a. non applicable